



URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège Communal de la Commune de BRUGELETTE a l'honneur de porter à la connaissance des habitants que des plans modificatifs concernant le projet de création d'un nouveau monde comprenant de l'hébergement touristique par le Parc PAIRI DAIZA S.A., Domaine de CAMBRON à 7940 Brugelette(CC) ont été introduits.

Pour rappel : Le projet présente les caractéristiques suivantes :

1. plusieurs écarts par rapport au S.O.L. (ancien Plan Communal d'Aménagement n°2 dit « Parc Paradisio » adopté par A.M. du 14 juillet 2009).
2. Le projet d'hébergements touristiques est, pour une partie, dérogoire au plan de secteur en vigueur.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article - D.IV.40 - R.IV.40-1. du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté du lundi au vendredi de 9 à 12h ou sur rendez-vous auprès de Mme GASPARD Véronique, Conseiller en Aménagement du Territoire et Urbanisme, (068/45.73.10) à l'adresse suivante : Grand Place, n°2a 7940 Brugelette.

L'enquête publique est ouverte le 03/01/2018 et clôturée le 17/01/2018. La séance de clôture aura lieu le 17 janvier 2018 à 16 heures à l'Administration communale en la salle des mariages à l'adresse suivante : Grand Place, n°2a 7940 Brugelette.

Les personnes qui auraient des objections à formuler à propos de ce projet sont priées de les faire parvenir du 3 au 17 janvier 2018 :

- **soit par écrit** à l'adresse du Collège Communal de et à 7940 BRUGELETTE
- **soit par mail** à l'adresse suivante : urba-envir@brugelette.be en reprenant toutes vos coordonnées.
- **soit de se présenter** à l'Administration communale à l'effet d'y communiquer leurs observations verbales auprès de Mme GASPARD ou Mme DESENFANT du lundi au vendredi de 9 à 12h ou sur rendez-vous.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mme GASPARD Véronique téléphone : 068/45.73.10 et adresse mail : urba-envir@brugelette.be , dont le bureau se trouve à 7940 Brugelette, Grand Place, n°2a aux jours et heures de bureau.

Brugelette, le 27 décembre 2017

PAR LE COLLEGE COMMUNAL,

La Directrice générale,

K. KOWALSKA



Le Bourgmestre,

A. DESMARLIERES